

<http://ugtg.org/spip.php?article968>



# Lettre ouverte d'avocats à Nicolas Sarkozy

- Dossier spécial LKP - Expressions -



Date de mise en ligne vendredi 26 juin 2009

---

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

---

### LETTRE OUVERTE D'AVOCATS A NICOLAS SARKOZY

Pointe-à-Pitre, le 25/06/09

Monsieur le Président de la République,

Votre venue éclair en Guadeloupe et en Martinique est l'occasion pour les Avocats que nous sommes de vous interpellé sur la situation inique qui frappe tous ceux d'entre nous qui ont osé et osent encore se dresser contre les dysfonctionnements de l'appareil judiciaire qui sévissent et prospèrent « sous les cocotiers ».

#### **La lutte pour la défense des droits de l'Homme est un combat permanent et passe par la défense intransigeante de la violation des droits de ceux qui ont pour mission de DEFENDRE.**

C'est en ce combat que nous Avocats Guadeloupéens et Martiniquais militants, croyons de toutes nos forces, souvent au péril de notre liberté de penser, voire de notre liberté tout court.

Faut il vous rappeler que déjà, après les événements de Mai 1967, qui ont décimé les populations ouvrières en Guadeloupe, le Bâtonnier Félix RODES, devait comparaître en 1968 devant la Cour de sûreté de l'état (français bien sûr) pour y être acquitté.

Faut il vous rappeler qu'en 1983, le Bâtonnier Roland EZELIN allait faire l'objet de poursuites disciplinaires à la demande du Parquet Général pour des faits d'outrage, faits pour lesquels la Cour Européenne des Droits de l'Homme le blanchira totalement et condamnera la France (arrêt Strasbourg 26 Avril 1991 - EZELIN contre France).

Faut il vous rappeler que quelques années plus tard, Maître Brigitte RODES, connaîtra les foudres du Parquet pour des faits d'outrage, avant d'être relaxée par le Tribunal Correctionnel.

Faut il vous rappeler que Maître FALLA connaîtra la célérité du même parquet et d'un magistrat du siège pour avoir répondu à une interview et se voir par là même poursuivi à Paris pour des faits de diffamation envers un magistrat.

Faut il vous rappeler que Maître Harry DURIMEL (l'Avocat ayant dénoncé le scandale du chlordécone), sera la cible du Parquet en 2007, avant que la procédure inique diligentée à son encontre ne soit purement et simplement annulée par la Chambre de l'Instruction, pour être finalement contre toute attente validée par la Cour de Cassation.

Faut il vous rappeler que Maîtres Sarah ARISTIDE et Patrice TACITA, déposeront plainte avec constitution de partie civile en 2007 et 2008 pour écoutes illicites et que le Parquet fera tout pour étouffer ces deux affaires.

Mieux faut il vous rappeler que ces deux Avocats se verront poursuivis par un juge d'Instruction et le procureur de la république de POINTE-A-PITRE, pour avoir osé dénoncé publiquement le traitement réservé à leurs plaintes, pour des faits de diffamation publique envers un magistrat et de violation du secret professionnel.

Faut il vous rappeler que la procédure initiée à l'encontre de Maître ARISTIDE et TACITA est aujourd'hui confiée à un juge d'instruction parisien dans le seul but de couper ces Avocats militants d'une véritable justice, de leur soutien populaire et de leurs Conseils Guadeloupéens Martiniquais et Guyanais.

## Lettre ouverte d'avocats à Nicolas Sarkozy

---

Faut il vous rappeler que nos Confrères militants pour ces mêmes valeurs en terre Martiniquaise ne sont pas mieux lotis et que ce sont encore une fois toujours les mêmes Maîtres MANVILLE, DUHAMEL, GERMANY, CONSTANT et autres, qui subissent les affres de la même justice coloniale.

Faut il vous rappeler que d'autres Avocats outre les procédures judiciaires sus visées, subissent au quotidien la férocité du recouvrement fiscal et social.

Est il normal que les foudres de cette justice là s'abattent de façon systématique et implacable sur tous ceux qui osent la dénoncer et la combattre ?

**Si nous n'avions pas fait le choix d'être des Avocats Militants, engagés aux côtés des plus démunis, des étrangers et des syndicalistes, il est certain que nous ne subirions pas encore aujourd'hui le sort de ceux que l'ordre répressif veut briser pour museler les droits de la défense.**

**Il y aurait largement matière à ce qu'une commission parlementaire enquête sur ces dysfonctionnements qui déshonorent l'état de droit.**

Nous ne pouvons demeurer taisant, à l'heure où vous vous apprêtez à fouler notre Péyi Gwadeloup et ne désespérons pas d'une réponse de votre part face à nos légitimes interrogations.

Nous vous prions de croire Monsieur le Président de la République à l'assurance de nos salutations distinguées.

**Messieurs les Bâtonniers Roland EZELIN - Félix RODES,  
Maîtres Sarah ARISTIDE - Evita CHEVRY - Brigitte RODES - René FALLA - Harry DURIMEL - Patrice TACITA**

*Post-Scriptum*

**Lire aussi :**

- ▶ [Affaire des écoutes téléphoniques de Maître Sarah ARISTIDE - Déclaration de l'UGTG à propos de l'arrêt de la Cour d'appel de Basse-Terre](#) - 24 Juillet 2008
- ▶ [Confession d'avocats à un prêtre de passage](#) - 10 Novembre 2008
- ▶ [Lettre d'Aristide & Tacita au procureur Prêtre](#) - 31 Mars 2009
- ▶ [Affaire S. Aristide & P. Tacita : Communiqué des avocats](#) - 18 Mai 2009
- ▶ [Communiqué du Comité de soutien de Maîtres ARISTIDE & TACITA](#) - 10 Juin 2009
- ▶ [Comprendre l'affaire Aristide & Tacita : Maître Roland Ezelin](#) - 13 Juin 2009
- ▶ [Affaire Aristide & Tacita : communiqué du LKP](#) - 16 juin 2009